



LE SERVICE EN BETON

SABLIÈRES MODERNES SAS
Siège Social : Quartier du Fort B.P. 41
97250 Saint-Pierre MARTINIQUE F.W.I.
Tel: +596 596 78 32 32 - fax: +596 596 78 30 31
E-mail: contact@sablím.com



PREFECTURE DE MARTINIQUE
Rue Louis Blanc BP 647/648
97262 FORT DE FRANCE

Saint-Pierre, le 25 septembre 2019

Objet : ICPE/Dossier d'enregistrement

Monsieur le Préfet,

Conformément aux Livres V des parties législative et réglementaire du Code de l'Environnement, la Société SABLIÈRES MODERNES SAS (SABLIM), dont le siège est situé Quartier du Fort, BP 41, 97 250 Saint-Pierre, représentée par Monsieur COAT, en qualité de Directeur, dépose le présent dossier de demande d'enregistrement relatif à l'exploitation d'une installation de stockage et de traitement de matériaux situé à Quartier du Fort, 97 250 Saint-Pierre.

Le site occupe les parcelles cadastrales 196, 168, 242, 172 de la section I et la parcelle 102 de la section H. Au regard de la nomenclature des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement, ces installations seront soumises, au titre des rubriques, à :

➤ Enregistrement au titre des rubriques

2515-1 *Installations de broyage, concassage, criblage, ensachage, pulvérisation, nettoyage, tamisage, mélange de pierres, cailloux, minerais et autres produits minéraux naturels ou artificiels ou de déchets non dangereux inertes, autres que celles visées par d'autres rubriques et par la sous-rubrique 2515-2 pour laquelle nous demandons le bénéfice d'antériorité.*

2517 *Station de transit, regroupement ou tri de produits minéraux ou de déchets non dangereux inertes autres que ceux visés par d'autres rubriques.*

➤ Déclaration au titre de la rubrique

1435 *Stations-service : installations, ouvertes ou non au public, où les carburants sont transférés de réservoirs de stockage fixes dans les réservoirs à carburant de véhicules à moteur, de bateaux ou d'aéronefs.*

➤ Demande d'aménagement pour les prélèvements d'eau

- 100 000m³/an d'eau souterraine au moyen du forage tel qu'autorisé par l'AP n°AA-2991 du 2/09/2011 à une consommation maximale de 450 m³/j
- 3000 m³/an d'eau potable par l'adduction pour l'usage domestique

Nous joignons à la présente, le dossier constitué pour la circonstance en nombre d'exemplaire utile à son instruction.

Conformément à l'Article R 512-6 du Code de l'Environnement, chaque dossier comprend les plans suivants :

- x carte IGN au 1/25.000,*
- x plan des abords au 1/3300, pour lequel nous demandons une dérogation*
- x plan d'ensemble au 1/500, pour lequel nous demandons une dérogation*

Vous en souhaitant bonne réception,

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de notre considération distinguée.

Florent COAT
Directeur

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized, somewhat abstract shape that resembles a large, irregular letter 'C' or 'F' with a vertical stroke extending upwards from the top right.